



Déclaration préalable SNUipp-FSU 39 au CTSD du 17 avril 2020

Incompréhension, colère, voilà les réactions lorsque nous avons reçu ce matin les documents qui seront présentés au CDEN de mardi 21 avril. Vraiment, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, assumez-vous pleinement le fait que l'instance d'aujourd'hui ne serve à rien, si ce n'est une présentation des mesures... ? L'envoi à tous les membres du CDEN montre votre mépris des instances paritaires. Tenez-vous cette instance pour être dans la règle, tenir un semblant de dialogue social ? Sur quels documents comptez-vous travailler aujourd'hui ? Nous ne manquerons pas d'informer les collègues, les maires des écoles concernées par des mesures de fermeture que leur situation était déjà entérinée avant la tenue du CTSD sans que le CTSD puisse réfléchir et débattre. Au moment où le pays a besoin de cohérence, vous choisissez de rompre le dialogue ! Nous saurons nous en souvenir, cela laissera des traces.

Le ministère de l'Éducation nationale avait annoncé une dotation complémentaire en postes pour la rentrée prochaine afin qu'aucune fermeture de classe n'ait lieu en milieu rural sans l'accord du maire et afin de diminuer les fermetures en milieu urbain.

Il est vrai que les priorités politiques du ministre de l'Éducation Nationale auraient fait payer un lourd tribut aux écoles rurales, ce qui n'était pas forcément un bon signe pour une rentrée placée à quelques semaines d'élections sénatoriales.

Aujourd'hui, les DASEN tentent donc d'équilibrer leurs mesures de carte scolaire en préservant les communes de moins de 5 000 habitants, tout en tenant compte de la démographie, et des priorités ministérielles.

Notre département est donc passé de -8 postes à +1.

C'est mieux, nous en convenons mais cela permettra-t-il l'application des 24 par classe en GS, cela permettra-t-il à l'inclusion de se faire partout dans de bonnes conditions, cela permettra-t-il aux remplacements d'avoir lieu, à la formation continue d'exister, aux plus de maîtres que de classes de continuer leurs missions, aux RASED de faire le travail irremplaçable de prévention ?

Réponse en chiffres :

Pour le Jura cela se traduit par :

- Dans les écoles 7 ouvertures (2 à cause des effectifs et 5 GS CP CE1 dédoublés en quartiers prioritaires) pour 17 fermetures...
- Une perte du potentiel de remplacement, alors que le nombre de journées non remplacées a explosé encore cette année. 6,25 postes TR brigades provisoires ne sont pas reconduits.

Des postes créés (9) pour compenser les décharges de directions dans les écoles de – de 3 classes qui auraient dû se mettre en place cette année mais n’ont pu se faire du fait de la pénurie de remplaçants....le serpent se mord la queue

- La non confirmation des ouvertures provisoires dans 7 écoles, sachant qu’elles auront à faire avec des effectifs élevés, notamment en GS, CP, CE1 ; soit disant priorité nationale.
- La création de GS, CP, CE1 dédoublés dans des écoles qui ne voient par leurs autres effectifs abaissés. Cette création ne sera profitable que si les compositions de toutes les classes restent à l’initiative des conseils des maîtres.
- Le maintien de classes de GS, CP, CE1 à plus de 24, 25, 28, y compris dans des écoles accueillant un public socialement défavorisé. Seul un abaissement des seuils d’ouverture à 24 aurait permis l’allègement de ces classes dans tous les établissements, sans reporter sur d’autres classes les difficultés.
- L’abandon du dispositif PDMQDC dans 5 écoles du département, dans 4 de ces écoles, cela laisse les équipes sans ressources autres pour faire face à une multitude de difficultés.
- Aucune ouverture, aucun moyens supplémentaires pour les RASED – les réseaux d’aide aux élèves en difficultés – alors qu’à n’en pas douter, les conséquences de la discontinuité pédagogique liée au confinement seront majeures pour ces enfants-là. De plus, dans toutes les écoles, dans notre département rural où de nombreuses familles sont éloignées des ressources d’aide médico psychologiques, les RASED sont déjà sur-sollicités.

A n’en pas douter ils le seront encore plus à cette rentrée déconfinée, alors que se profilent les directives de l’ARS de ne plus accueillir dans les CMPP que les élèves handicapés ou souffrant de troubles neurologiques.

Au total 29,88 postes en moins pour 20,75 postes créés...

Où est la politique ambitieuse pour le 1^{er} degré, où est la volonté politique de lutter contre les inégalités liées à la crise sociale, sanitaire, par l’éducation ? Est-ce là la prise en compte de la ruralité de notre territoire et de ses spécificités ?

Si la crise que nous traversons met en évidence les inégalités, elle confirme les besoins de plus de service public, de mieux de service public.

Elle vient redire combien ce combat ne peut être conjoncturel, ni clientéliste, sous peine de conduire à des jours plus sombres.

Nous devons construire le jour d’après, avec les données qui nous faisaient dire hier, l’année dernière, au moment de la crise des gilets jaunes et des luttes dans les hôpitaux, ou à la rentrée au moment du suicide de Christine Renon, nombreux contre un ministère sourd, l’éducation comme la santé n’est pas gérable comme une entreprise.

Nous devons construire le jour d’après, nous réjouir que certains découvrent les vertus des services publics qu’ils dénigraient jadis.

Nous ne nous contenterons pas de mots.

Monsieur le DASEN, par votre refus du report, par la façon dont les informations nous ont été données, vous nous avez placé dans l'impossibilité de faire notre travail de représentant du personnel, et avez rendu impossible l'information due aux écoles et aux parents. Cela ne s'est jamais vu dans le département, et c'est particulièrement grave que cela se fasse au mépris de ceux qui vivent les difficultés, les inégalités au quotidien, au moment précis où nous avons besoin de préparer l'école d'après le confinement.

Le travail des services n'est évidemment pas en cause, nous saluons leur investissement dans des conditions compliquées du fait de ce confinement, mais surtout des annonces ministérielles contradictoires et de leur application sur le territoire.

Nous avons donc dû boycotter pour permettre aux acteurs de l'école de faire entendre leur voix, comme les usagers de l'hôpital publique l'ont fait avec les soignants avant le confinement, réclamant l'accès à la santé pour tous, face à un gouvernement sourd, sanctionnant les plus actifs dans cette lutte .

Dans ce contexte particulier, nous sommes donc là, avec les remontées des écoles et des parents que nous avons, avec des questions, et des propositions, nous vous rappelons qu'un bien commun ne saurait s'administrer de façon unilatérale. C'est le sens des instances paritaires, précieux héritage du CNR dont certains se réclament aujourd'hui, alors qu'ils torpillent par ailleurs le paritarisme.

Nous vous demandons, de traduire en acte le constat largement partagé du besoin de plus de service public d'éducation.